



Affichée le
4 octobre 2024

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

Conseil de Communauté de communes

Extrait du registre des délibérations Séance du 24 septembre 2024

Conseillers en exercice : 38
Conseillers titulaires présents : 32
Pouvoirs : 6
Votants : 38

Date de convocation : 16 septembre 2024
Date d'affichage : 16 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, en application des articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle Horizon d'Ozoir-la-Ferrière, sous la Présidence de Monsieur Jean-François Oneto, Président.

Monsieur le Président passe la parole à Madame Christelle Gomes, responsable du secrétariat général de la Communauté de communes, qui procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

Etaient présents :

Monsieur ONETO Jean-François, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul, Monsieur PAPIN Michel, Madame FONTBONNE Anne-Laure, Monsieur DEBACKER Jean-Claude, Madame FLECK Christine, Madame GAIR Laurence, Monsieur MONGIN Claude, Monsieur SCHMIT Benoit, Madame BARNET Suzanne, Madame MÉLÉARD Josyane, Monsieur GHOZLAND Cyril, Madame BOURLON Chantal, Monsieur SALMON Patrick, Madame MORELLI Marie-Laure, Monsieur BARIANT Jean-Pierre, Monsieur BENSAL Malek, Monsieur WITTMAYER Bruno, Madame PALOMARES Aline, Madame COURTYTERA Véronique, Monsieur GREEN Alain, Monsieur BAKKER Hubert, Madame LONY Eva, Monsieur KHALOUA Madani, Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie, Madame LENOIR Isabelle, Monsieur BENOIT Dominique, Madame CAPIROSSI Pascale, Madame CHABANON-DEGUELLE Sophie, Monsieur DOARÉ Louis-Jean, Madame ROUEN Dominique

Avaient donné pouvoir :

Madame CADART Anne-Marie à Madame BOURLON Chantal
Monsieur VORDONIS Patrick à Monsieur GHOZLAND Cyril
Monsieur MARCOUX Frédéric à Madame BARNET Suzanne
Madame DEVRIENDT Laëtitia à Madame PALOMARES Aline
Monsieur MATHÉROT Olivier à Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul
Madame BADOZ-GRIFFOND Yvonne à Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie

Le Conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Josyane Méléard, secrétaire de séance.

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

DÉLIBÉRATION N°036/2024

OBJET : COMPTE-RENDU AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'EXERCICE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

Le Conseil communautaire,

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-François Oneto, Président, relatif au compte-rendu au Conseil communautaire de l'exercice des pouvoirs délégués ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L. 5211-10 ;

Vu la délibération n°015/2020 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 au terme de laquelle le Conseil communautaire a délégué au Président, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant les décisions intervenues depuis le précédent Conseil communautaire et relatives aux points suivants :

N° Acte	Objet	Dépenses engagées
027/2024	NOELSE : Reconduction du contrat de location pour le terminal de paiement électronique conformément à la régie d'avances et de recettes pour la gestion de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage et du terrain familial situés à Tournan-en-Brie	692,00 euros HT 830,40 euros TTC
028/2024	NOELSE : Reconduction du contrat de location pour le terminal de paiement électronique conformément à la régie d'avances et de recettes pour la gestion de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage située à Lésigny	336,00 euros HT 403,20 euros TTC
029/2024	COLAS : Signature du marché N°24M004 pour la création de la liaison douce O12 à Ozoir-la-Ferrière	849 559,00 euros HT 1 019 470,80 euros TTC
030/2024	CTR OFEE : Signature d'une convention de recherche en recettes supplémentaires par suite du recensement des transformateurs situés sur le territoire intercommunal et devant participer à l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) pour déterminer les recommandations permettant de demander des régularisations aux services fiscaux	Rémunération fixée à 35 % des régularisations réalisées dans la limite de 39 999,00 euros HT
031/2024	JEAN LEFEBVRE Ile-de-France : Désignation de l'entreprise retenue pour le marché 24M005 pour la création d'un demi-échangeur sur la D1004 (ex-RN4) à hauteur de Gretz-Armainvilliers	1 344 732,93 euros HT 1 613 679,52 euros TTC
032/2024	STRATIS : Signature du contrat de prestation pour la refonte du site internet de la collectivité devenu obsolète et complexe à administrer afin d'en faire une vitrine dynamique et interactive des projets et réalisations de la CCPB	14 865,00 euros HT 17 838,00 euros TTC
033/2024	Diminution des tarifs d'électricité appelés sur les terrains familiaux locatifs et les aires intercommunales d'accueil de gens du voyage de Lésigny et de Tournan-en-Brie ainsi que sur la baisse du loyer sur les terrains familiaux locatifs intercommunaux de Tournan-en-Brie	0,23 euros/kWH à compter du 1er mai 2024 Baise de loyer de 50 % pour les TFL jusqu'au 31 décembre 2024

034/2024	ARVAL SERVICE LEASE : Signature des avenants de transfert de contrats n°21C010, n°21C012, n°22C022 et n°23C012, à la demande de la société, à la suite d'une réorganisation et restructuration interne	Pas d'incidence financière
035/2024	DM SERVICES : Reconduction du marché public n°21M004 pour la gestion et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage et du terrain familial intercommunaux (pour une durée de 12 mois (du 07/08/2024 au 07/08/2025)	199 085,60 euros HT 238 902,72 euros TTC
036/2024	ELIS : Contrat de renouvellement pour la fourniture de bonbonnes d'eau et leur maintenance	156,32 euros HT 187,58 euros TTC
037/2024	DOCAPOSTE : Reconduction du contrat d'adhésion au service DOCAPOSTE-FAST pour la signature et la télétransmission des pièces financières	1 209,49 euros HT 1 451,29 euros TTC
038/2024	SCG de Chelles : Accord pour abaissement du seuil de recouvrement des produits publics par voie de saisies administratives à tiers détenteurs (SATD) réalisées auprès des banques	Abaissement du seuil de 130 à 30 euros
039/2024	COMMUNE D'OZOIR-LA-FERRIÈRE : Signature d'un avenant de prolongation à la convention de mise à disposition de locaux, moyens et services entre la CC et la commune d'une année, soit jusqu'au 19 juillet 2025	

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Prend acte de l'usage des décisions prises en vertu de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Ozoir-la-Ferrière, le 24 septembre 2024

Le Président,
Jean-François Oneto,



La Secrétaire de séance,
Josyane Méléard,

